



Destinataires :
Mesdames, Messieurs les Président(e)s des clubs

Le Mans, le 12 juin 2024

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET ELECTIVE DU DISTRICT

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale Extraordinaire et Élective du District de la Sarthe qui aura lieu le **vendredi 28 juin 2024 à partir de 19 heures au siège du Crédit Agricole, 77 avenue Olivier Messiaen, 72000 Le Mans.**

⇒ Accueil des clubs pour émargement à partir de 18h30.

A ce titre, en page suivante, l'ordre du jour de cette assemblée.

Conformément aux statuts du District, nous vous rappelons que la présence de votre club à l'Assemblée Générale du District est obligatoire. A défaut, une amende de 55 € sera imputée aux clubs libres absents.

A l'issue de cette assemblée, un apéritif dinatoire sera offert par le District dans le hall du Crédit Agricole.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président du District
Frédéric DAVY

DISTRICT DE LA SARTHE DE FOOBALL



225 rue de Beaugé ☐ 72000 Le Mans ☐ Tél. 02 43 78 32 00
E-mail : secretariat@sarthe.fff.fr ☐ <http://sarthe.fff.fr>





ORDRE DU JOUR

Assemblée Extraordinaire et Elective – 28.06.2024



✧ 19h00 : Ouverture de l'Assemblée Générale

- Mot d'accueil du Président

✧ Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire (cf document avec les dispositions soumises à l'ODJ)

- Modification des Statuts du District – Article 12.5.6
- Modification de l'article 9 des règlements des championnats départementaux Seniors Masculins

Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

✧ Remise de récompenses

✧ Ouverture de l'Assemblée Générale Elective

- Intervention de la Commission de surveillance des opérations électorales
- Présentation de la liste et de son projet pour la mandature 2024 -2028 (cf pièces jointes)
Vote dématérialisé
- Election des représentants des clubs sarthois à l'Assemblée Générale de la LFPL
Vote dématérialisé
- Intervention des invités

Clôture de l'Assemblée Générale Elective par le président élu

✧ Moment de convivialité

- Apéritif dinatoire offert par le District dans le hall